

COMPTE RENDU de la Séance du 25 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal des délibérations du COMITE du SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Emmanuel PAYEUR, à la mairie de Chaudeney-sur-Moselle, le lundi vingt-cinq septembre deux mille dix-sept à dix-huit heures et trente minutes.

La convocation a été adressée le 20/09/2017 avec l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement pour un an à compter du 02 octobre 2017 le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE/CUI) de Madame Marine BARBÉ accompagnatrice du transport scolaire
- Renouvellement de la convention pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) entre le SIS de la Boucle de la Moselle et l'association Familles Rurales pour l'année scolaire 2017/2018
- Subvention accordée à l'association Familles Rurales pour l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour l'année scolaire 2017/2018
- Renouvellement de la convention pour l'organisation de l'accueil périscolaire entre l'Association Familles Rurales et le SIS de la Boucle de la Moselle pour l'année scolaire 2017/2018
- Renouvellement de la convention pour les NAP entre le SIS de la Boucle de la Moselle et l'Association ALTCK pour l'année scolaire 2017/2018
- Renouvellement de la convention pour l'organisation d'activités sportives dans le cadre des NAP entre le SIS de la Boucle de la Moselle et Mme Brigitte GIROUX pour l'année scolaire 2017/2018
- Convention pour les NAP entre le SIS de la Boucle de la Moselle et Mme Yvanie LEFEVRE de l'Ecole de cirque SPYRAL pour l'année scolaire 2017/2018

Etaient présents Messieurs et Mesdames : MM Xavier COLIN, Joëlle DREUX, Elisabeth GILLET, Kristell JUVEN, Serge LEDROIT, Nadine MOREL, Emmanuel PAYEUR et Frédéric REPERT.

Absente excusée : Mme Dominique PERRIN procuration à Mme Joëlle DREUX.

M. Xavier COLIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

- Renouvellement pour un an à compter du 02 octobre 2017 le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE/CUI) de Madame Marine BARBÉ accompagnatrice du transport scolaire

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration du SIS que le renouvellement du contrat de travail de Mme Marine BARBE, accompagnatrice du transport scolaire en Contrat Unique d'Insertion (C.U.I./C.A.E.) à partir du 1/09/2017 avait été refusé en août 2017. Par arrêté préfectoral du **13 septembre 2017**, le renouvellement d'un an du CUI de Mme Marine BARBE est accepté.

En conséquence, après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS décident à l'unanimité d'autoriser le Président :

- à procéder au renouvellement du Contrat à Durée Déterminée en C.U.I./C.A.E. à temps non complet pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures de Madame Marine BARBÉ en tant qu'accompagnatrice de transport scolaire ainsi que pour aider aux Nouvelles Activités Périscolaires et entretien des locaux, **pour une durée de 12 mois à partir du 02 octobre 2017,**
- à signer la convention de renouvellement avec Pôle Emploi dans le cadre d'un contrat unique d'insertion/contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE/CUI),
- à signer le contrat à durée déterminée CAE/CUI à temps non complet de 12 mois pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures avec l'agent recruté,
- à demander l'aide financière de l'Etat conformément aux articles L.5134-30 et L.5134-30-1 du Code du travail de 40 % pour Mme Marine BARBÉ,
- à signer tous documents concernant ce dossier.

- Renouvellement de la convention pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) entre le SIS de la Boucle de la Moselle et l'association Familles Rurales pour l'année scolaire 2017/2018

Le Président présente aux membres du Conseil d'administration du SIS la convention 2017/2018 établie entre l'association Familles Rurales et le S.I.S. de la Boucle de la Moselle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS :

- autorisent le Président à signer la nouvelle convention établie entre l'association Familles Rurales et le SIS de la Boucle de la Moselle pour l'année scolaire 2017/2018,
- autorisent le Président à signer tous documents concernant ce dossier.

- Subvention accordée à l'association Familles Rurales pour l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour l'année scolaire 2017/2018

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration du SIS la nouvelle convention 2017/2018 établie entre l'association Familles Rurales et le S.I.S. de la Boucle de la Moselle. Au vu du budget excédentaire de l'association Familles Rurales constaté au 20 septembre 2017, il n'y a pas lieu de procéder au versement d'une subvention en 2018.

- Renouveaulement de la convention pour l'organisation de l'accueil périscolaire entre l'Association Familles Rurales et le SIS de la Boucle de la Moselle pour l'année scolaire 2017/2018

Le Président présente aux membres du Conseil d'administration du SIS la convention 2017/2018 établie entre l'association Familles Rurales et le S.I.S. de la Boucle de la Moselle pour l'accueil périscolaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS :

- autorisent le Président à signer la nouvelle convention pour l'accueil périscolaire établie entre l'association Familles Rurales et le SIS de la Boucle de la Moselle pour l'année scolaire 2017/2018,
- autorisent le Président à signer tous documents concernant ce dossier.

- Renouveaulement de la convention pour les NAP entre le SIS de la Boucle de la Moselle et l'Association ALTCK pour l'année scolaire 2017/2018

Le Président expose aux membres du Conseil d'administration du SIS la convention relative à l'organisation d'activités sportives pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) émise par l'association ALTCK pour l'année scolaire 2017/2018 ainsi que le devis n° 2017041 du 19/09/2017. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS :

- autorisent le Président à renouveler la convention établie entre l'association ALTCK et le SIS de la Boucle de la Moselle pour les activités sportives,
- acceptent le devis n° 2017041 du 19/09/2017 émis par l'association ALTCK d'un montant de 2 900.00 €,
- autorisent le Président à régler les factures afférentes à ce dossier.

- Renouveaulement de la convention pour l'organisation d'activités sportives dans le cadre des NAP entre le SIS de la Boucle de la Moselle et Mme Brigitte GIROUX pour l'année scolaire 2017/2018

Le Président expose aux membres du Conseil d'administration du SIS la convention relative à l'organisation d'activités sportives dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) émise par Madame Brigitte GIROUX –auto entrepreneur- pour l'année scolaire 2017/2018. Après délibération, les membres du Conseil d'administration du SIS :

- autorisent le Président à renouveler la convention établie entre Madame Brigitte GIROUX –auto entrepreneur- et le SIS de la Boucle de la Moselle pour l'organisation d'activités sportives et à régler les factures afférentes à ce dossier.

- Convention pour les NAP entre le SIS de la Boucle de la Moselle et Mme Yvanie LEFEVRE de l'Ecole de cirque SPYRAL pour l'année scolaire 2017/2018

Le Président expose aux membres du Conseil d'administration du SIS la convention relative à l'organisation d'activités du cirque dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) émise par Madame Yvanie LEFEVRE de l'Ecole du cirque SPYRAL pour l'année scolaire 2017/2018. Après délibération, les membres du Conseil d'administration du SIS :

- autorisent le Président à signer la convention établie entre Madame Yvanie LEFEVRE de l'Ecole du cirque SPYRAL et le SIS de la Boucle de la Moselle pour l'organisation d'activités du cirque et à régler les factures afférentes à ce dossier.

Le Président certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 26/09/2017 et transmis au contrôle de légalité le 26/09/2017.

Le Président, E. PAYEUR